

## Communiqué de presse

Berne, le 28 août 2019

### L'usam rejette la loi sur les médias électroniques

**Le Conseil fédéral entend influencer de manière déterminante le développement du paysage médiatique suisse avec une loi fédérale visant à soutenir les médias électroniques. L'Union suisse des arts et métiers usam rejette le projet.**

Avec une loi fédérale visant à soutenir les médias électroniques, le Conseil fédéral entend promouvoir le développement du paysage médiatique suisse à l'aide de modèles dépassés. Les médias électroniques devraient désormais être subventionnés par l'État. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'y oppose.

Actuellement, la politique des médias se caractérise par un financement très important et asymétrique en faveur de la SSR avec l'argent du contribuable. Conséquence : les prestataires privés souffrent de graves distorsions du marché.

Le travail journalistique dans le domaine en ligne gagne en importance. Les prestataires médiatiques privés peuvent et doivent y jouer un plus grand rôle. Toutefois, la promotion de la diversité des médias et du travail journalistique ne se fera pas en étendant encore le soutien de l'État. Il faut plus, et non moins, de concurrence.

### Renseignements complémentaires

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

**Dieter Kläy**, responsable du dossier, tél. 031 380 14 45, mobile 079 207 63 22

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.